

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES **FORESTIERS SYLVICULTEURS** DES BOUCHES-DU-RHÔNE

BULLETIN D'ADHESION

Bulletin d'adhésion à compléter <u>recto et verso</u> à renvoyer par courrier ou par mail accompagné de votre règlement à l'ordre de FRANSYLVA 13 (IBAN : FR76 1910 6000 0943 6763 8548 833 - BIC : AGRIFRPP891)

Informations propriétaire :

(Rayez les mentions inutiles) _____ Prénom_____ Mme / M.: soussigné(e) Nom Si agissant pour une propriété collective, groupement ou société : Indivision/Hoirie/SCI/SCEA/GFA/Autre (Nom collectif ou raison sociale): Adresse de correspondance : _____ Code postal : Commune : Pays : Téléphone Mobile : _______Fixe : ______ Surface totale en forêt (cf. détail des parcelles à remplir au dos obligatoirement): Dans la (les) commune(s) de _____ Documents de gestion durable souscrits: OPSG ORTG OCBPS OPEFC OAucun Massif concerné : ______Membre ASL ou Coopérative : _____ Mes projets et/ou attentes : _____ J'ai connu le syndicat par : _____ Pour mieux vous connaître, pouvez-vous nous communiquer votre date de naissance et votre (ancienne) profession: OUI, je souhaite m'abonner/me réabonner à Forêt de France pour 45€ p/an. Je rajoute ce montant au-dessus de la cotisation à payer pour l'année 2024. NON, je ne souhaite pas m'abonner/ me réabonner à Forêt de France Je règle uniquement le montant de la cotisation 2024 hors abonnement.

Demande à adhérer au Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs des Bouches-du-Rhône et à bénéficier des assurances souscrites par le Syndicat en faveur de ses adhérents :« Responsabilité Civile de propriétaire forestier » auprès de GROUPAMA et « Protection Juridique forestière » auprès de GENERALI – EQUITE.

CALCUL DE COTISATION ANNUELLE:

- Propriétés de superficie <u>inférieure ou égale à 4 ha</u> : cotisation réduite de 30 €
- Propriété de superficie comprise entre 4 et 25 ha : cotisation forfaitaire de 50 €
- Propriété de superficie <u>supérieure à 25 ha</u> : 50 € + 1,00 €/ha supplémentaire au-delà de 25.

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs des Bouches-du-Rhône Fransylva 13 (Syndicat régi par la loi du 11 mars 1884)

Siège Social : Pavillon du Roy René - BP 50027 - 13541 Gardanne Cedex

Secrétariat : Maison de la Forêt -ZI des Lauves- Rue Henri Becquerel 83340 Le Luc

Tél: 06 49 60 61 60 - courriel: bouches-du-rhone@fransylva.fr

Site: http://fransylva-paca.fr/wp/syndicat-13/





SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES **FORESTIERS SYLVICULTEURS DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

FICHE PARCELLAIRE OBLIGATOIRE

(Copiez cette fiche si plus de 10 parcelles)

Nombre de parcelles	Commune (s)	Références cadastrales Lettre de section avec les chiffres	Surface de la parcelle en M²
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
		Total des parcelles / Surface total à assurer en m²:	M^2

BON DE COMMANDE
Fransylva 13 a fait fabriquer une série de panneaux en lamelles de peupliers de 230 x 295 mm, du type illustré ci-dessous. Les panneaux vous seront livrés par paquets indivisibles de 10 unités. Leur coût incluant les frais d'envoi est de 30,00 € / paquet.
<u>Je souhaite commander</u> paquets de 10 panneaux « PROPRIÉTÉ PRIVÉE »
Je joins un chèque ou effectue un virement dex 30,00 € = €
Si adresse de livraison différente et/ou instructions :



Le/20..... (Date et signature)

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs des Bouches-du-Rhône Fransylva 13

(Syndicat régi par la loi du 11 mars 1884)

Siège Social : Pavillon du Roy René - BP 50027 - 13541 Gardanne Cedex

Secrétariat : Maison de la Forêt - ZI des Lauves - Rue Henri Becquerel 83340 Le Luc

Tél: 06 49 60 61 60 – courriel: bouches-du-rhone@fransylva.fr

Site: http://fransylva-paca.fr/wp/syndicat-13/

